



**COMPTE - RENDU DE LA
SEANCE DU
Jeudi 26 AVRIL 2018
à 20h30**

Membres présents : ALVERGNAS Jean-Marc, CLOYE Jérémy, DEPIERRE Catherine, FAURE Pierre-Paul, FAURE Ludovic, FAYOLLE Christian, GARNIER Philippe, GRAEL Richard, JOASSARD Patrice, LATOUR Marie-Claude, VENET Anne-Marie

Membres excusés : BESSON Guy, ECLERCY Jean-Paul, LUCIEN Martine, PROTIERE Fabien

Secrétaire de séance : LATOUR Marie-Claude

**DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC ET
DESAFFECTATION DU PARKING DU CIMETIERE**

Le conseil municipal a voté à l'unanimité lors de sa séance du 28 février dernier, le déclassement du parking du cimetière du tableau des voiries, pour le passer du domaine public au domaine privé de la commune, afin de permettre la construction de logements à caractère social, au sein de l'écoquartier. Un huissier de justice ayant constaté la désaffectation du parking, le 18 avril dernier, celui-ci peut être déclassé. Le conseil approuve à l'unanimité.

**PROCEDURE DE LANCEMENT D'UNE
CONSULTATION POUR L'AMENAGEMENT DES
ABORDS DE L'OPAC AU SEIN DE L'ECOQUARTIER**

Monsieur JOASSARD rappelle que le projet de construction de logements à caractère social, au sein de l'écoquartier nécessite le lancement de la procédure de consultation avec l'Opac du Rhône dans le cadre d'un marché public négocié. En effet, il appartient à la commune de réaliser les travaux d'aménagements et VRD aux abords des futurs logements. Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents, la maîtrise d'ouvrage unique, le lancement d'une consultation pour l'aménagement des abords de l'OPAC au sein de l'écoquartier ainsi que la délégation de signature octroyée à monsieur JOASSARD.

Les points 3 et 4 étant annulés et le point 5 reporté, monsieur le Maire passe directement au point 6.

**DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT
DU RHONE**

Le Maire rappelle au conseil municipal que le contrat triennal avec le Département du Rhône se termine. Il dit que le Département du Rhône a remplacé les contrats triennaux par des appels à projets. Le dispositif s'appelle le PACTE, le "Partenariat avec les collectivités de notre territoire". Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents décide de donner l'autorisation à Monsieur le Maire de présenter un dossier d'appel à projet pour l'aménagement des abords des logements OPAC du Rhône au sein de l'écoquartier et de demander une aide financière à Monsieur le Président du département du Rhône pour un montant de travaux estimé à 200 000,00 Euros HT.

**DEMANDE DE SUBVENTION A L'ETAT AU TITRE
DU DSIL**

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) est pérennisée. Son objectif est de soutenir l'investissement des collectivités territoriales et de l'orienter vers les grandes priorités nationales en matière d'équipement des territoires. Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet d'aménagement de logements locatifs à caractère social et l'aménagement des abords de ces logements au sein de l'écoquartier. Il rappelle que le coût prévisionnel de l'opération se monte à 200 000 € hors taxes. Il demande au conseil municipal de demander à bénéficier de la DSIL pour ce projet d'aménagement des abords des logements à caractère social au sein de l'écoquartier. Monsieur le maire explique au conseil que cette demande s'inscrit dans le contrat de ruralité de la communauté de communes des Monts du Lyonnais, sur le volet thématique « renforcer la mobilité, la transition énergétique et la cohésion sociale ». Le conseil municipal approuve à l'unanimité la demande de subvention au titre du DSIL.

**DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT
DU RHONE AU TITRE DES AMENDES DE POLICE
2018**

Monsieur le Maire, suite à la consultation de l'Agence Technique Départementale propose de déposer un dossier de demande de subvention au titre des amendes de police 2018 en demandant d'affecter les crédits à la sécurisation de la RD71 de la place centrale du village jusqu'à l'entrée nord du village avec la création d'un cheminement doux pour les cyclistes et les piétons. Ce cheminement permettra de sécuriser les déplacements le long de la route départementale et favoriser l'accès aux équipements sportifs du haut du village. Le montant total estimé des travaux se monte à 50 000 € HT. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres

présents à présenter une demande de subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police.

DESIGNATION D'UN DELEGUE POUR LA PROTECTION DES DONNEES

Monsieur le Maire explique la nouvelle obligation des collectivités de désigner un délégué à la CNIL chargé de veiller de la bonne utilisation des données pouvant être collectées. Madame Catherine DEPIERRE est désignée déléguée à la CNIL.

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN AGENT DU PATRIMOINE

Monsieur le Maire explique que Véronique GOUTTENOIRE est salariée de plusieurs communes dont MEYS et propose de renouveler la convention pour 3 années entre notre commune et la commune d'AVEIZE qui s'occupe du suivi administratif de Véronique GOUTTENOIRE, dans les mêmes termes que la convention précédente. Vote à l'unanimité du conseil municipal.

DEMANDE DE SUBVENTIONS

Monsieur le Maire présente les demandes de subventions de l'Hôpital de Chazelle sur Lyon ainsi que du Lycée de Chazelle sur Lyon.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas accorder de subvention.

QUESTIONS DIVERSES

- Mutuelle communale, possibilité d'étude personnelle sur RDV, le 03 mai et 17 mai à la mairie de MEYS entre 9h et 12h, ainsi que le 17 mai à Haute Rivoire.

Philippe GARNIER
Maire



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h15.

Le prochain conseil municipal aura lieu le 24 mai 2018 à 20h30.